

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 17 novembre 2011

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 14 et 15 novembre 2011**

**2011 DPE 90** Subvention à l'association « La réserve des arts » pour le financement d'une étude de préfiguration d'une ressourcerie dans le 11e arrondissement.

**M. François DAGNAUD, rapporteur.**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le projet de délibération, en date du 31 octobre 2011 par lequel Monsieur le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'association « La réserve des arts » pour le financement d'une étude de préfiguration d'une ressourcerie dans le 11e arrondissement ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement en date du 7 novembre 2011 ;

Sur le rapport présenté par M. François DAGNAUD au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de sept mille trois cent euros (7.300 euros) est attribuée à l'association « La réserve des arts » pour le financement d'une étude de préfiguration d'une ressourcerie dans le 11e arrondissement.

Article 2 : La dépense correspondant à cette subvention référencée n° de dossier 2012\_00233, sera imputée sur la mission 463, chapitre 65, nature 6574, ligne 64001, rubrique 810, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2011, sous réserve de la décision de financement.